

CIQ SAINTE ANNE 13008 MARSEILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 MAI 2024

La réunion débute à 18H.

Sont présents membres du conseil d'administration :

BROSSIER Ghislaine, BRUSONE Monique, DERHILLE Gérard, GIANNONI Marc, GUILHEM Claude, MISSUL Jean-Luc, SPIESSER André, VINCENT Jean-Marie, ZANONI Robert

Sont excusés membres du conseil d'administration :

MM AILHAUD Jean, BUSTI Paul, COMBALUZIER Viviane, MENARD Jean-Pierre

Sont également présents :

Mesdames, messieurs : BROSSIER Philippe, LEGALLET Sylvie, LIONS Edmond, LIONS Marguerite, MERIGON Sylvie, TALAVERA Patrice

Excusés : Mme LAMBERT

Suite aux précisions apportées, approbation des derniers comptes rendus des lundis 08 janvier et 05 février 2024

Approbation du compte rendu du CA DU 18 mars 2024

Les comptes rendus sont adoptés par le CA

1 – Bureau du CIQ suite au renouvellement de mandat de Mme V. COMBALUZIER, Mme C. ILLY, Mr C. GUILHEM, Mr G. DERHILLE et proposition de nommer Mr Jean-Marie VINCENT au poste de secrétaire.

RAPPEL :

Art 11- REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Le CA se réunit une fois par mois, hors les vacances scolaires de l'académie sauf urgence, et chaque fois qu'il est convoqué par le/la Président(e) en cas de nécessité, ou à la demande de 1/3 de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents, en cas de partage, la voix du (ou de la) Président(e) est prépondérante.

Les membres présents et représentés ont reconduit à l'unanimité les membres du bureau sortants à leurs postes respectifs précédents.

Mr Jean-Marie VINCENT est élu secrétaire général du CIQ Ste Anne.

2 – Organisation du CIQ : les différentes commissions et groupes de travail

Urbanisme : intervention G. DERHILLE

Il est rappelé les questions relatives à la circulation et le stationnement avenue A. DUMAS.

Un courrier sera adressé à la mairie du 6/8 pour demander la décision prise concernant cette avenue.

Communication : intervention JM. VINCENT

Rend compte de la première réunion du groupe communication, et présente le zonage ainsi que l'enquête qui sera prévu sur deux zones de notre quartier (voir en annexe).

Soulève la question de territorialité du CIQ et il sera nécessaire de contacter nos collègues des CIQ voisins afin de faire le point sur les limites de chaque CIQ.

Informe les participants de la demande d'une étudiante souhaitant faire une enquête sur notre quartier. Il conviendra de voir quelle serait l'intérêt du CIQ pour bénéficier de nouvelles informations concernant les habitants de notre quartier.

MR TALAVERA propose des rencontres « sur le terrain » avec les référents pour informer les habitants des actions menées par le CIQ. Cette proposition recueille un avis favorable.

Animations : intervention R. ZANONI / G. BROSSIER

Mr ZANONI précise que le nombre de participant au dernier loto n'a jamais été aussi faible. Il convient que chacune et chacun puisse relayer et convaincre les habitants à participer aux activités du CIQ.

Mme BROSSIER souligne qu'il n'y a pas eu de perte financière mais que le gain de 140€ pour une telle manifestation est très faible. Mme BROSSIER souligne également que le nombre de cotisations individuelles pour 2024 est en chute significative.

3 – OAP Michelet Sainte Anne :

G. DERHILLE informe le CA que la modification du PLUI ainsi que l'OAP (cité radieuse sainte Anne Michelet) ont été publiés. Les informations sont disponibles sur le site.

De nombreux échanges de toutes les personnes présentes soulignent à quel point ce sujet est d'importance pour notre quartier.

Les modifications apportées à l'OAP satisfont aux demandes du CIQ et notamment :

- Av Guy de Maupassant reste privée
- Le nombre de logements reste tel que présenté (350 à 400 logements)
- La voie douce traversant la villa Lucia est supprimée.
- Un emplacement parking est prévu
- Les hauteurs sont bien celles présentées lors des réunions de travail avec la métropole

Cependant nous allons attirer l'attention sur la circulation dans la zone de l'OAP ainsi que les différents accès à cette zone (Mazargues, Barral, Michelet) et notamment éviter les entrées et sorties depuis l'avenue Maupassant.

Par ailleurs le CIQ sera très attentif aux futurs et éventuels projets immobiliers concernant cette zone.

Le conseil d'administration précise qu'en l'état le CIQ ne fera aucun recours concernant cette OAP.

Madame LEGALLET pose notamment la question relative à la voie douce du bd Barral vers l'Huveaune. Le CIQ se propose de questionner la métropole pour avoir toutes les précisions concernant cet aménagement.

4 - Retour sur l'assemblée générale du CIQ du 08 avril 2024 :

Comme vu précédemment le CIQ va adresser un courrier à la mairie du 6/8 concernant l'avenue Dumas.

Concernant le parc Bonneveine le CIQ va demander à la mairie de Marseille et à la mairie du 6/8 toutes les précisions concernant la prochaine réhabilitation de ce parc.

5 – Questions diverses :

Le CIQ va se renseigner pour un complément d'assurance au regard des dernières informations reçues de la part de la confédération des CIQ.

Le CIQ va faire une demande pour la pose d'un miroir à l'intersection de l'impasse LION et de l'avenue de Mazargues, et ce suite à la demande d'une riveraine.

Rappel la fête participative conte et poésie OH MA PAROLE se déroulera du 22 mai au 01^{er} juin 2024 (voir le programme sur le site de la mairie du 6/8 et sur le site du CIQ).

La séance est close à 19H45

Le Président du CIQ



G. DERHILLE

PROCHAIN CA LE LUNDI 03 JUIN 2024 A 18H00